

POLICE DES ROUTES

Restriction de circulation

RC 95 C-S Lonay – Pont de La Gracieuse

Pour permettre la pose du revêtement bitumineux dans le cadre de la réfection du passage supérieur de la Routes Nationales (A1 Lausanne – Genève) à Lonay, le tronçon de la Route Cantonale N° 95 C-S, compris entre le giratoire de la Gracieuse et la RC 1 B-P Lausanne – Morges sera interdit à toute circulation:

Du lundi 5 octobre 2020 dès 05h00
au
Samedi 24 octobre 2020 à 17h00

Une signalisation de déviation sera mise en place par Lonay – Morges - Préverenges dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division entretien

Publication :

FAO du vendredi 25 septembre

Avis :

Communes de, Morges – Lonay - Préverenges

Gendarmerie, CET, Blécherette – Morges

Police, Morges

MBC, Morges

Car postal, Yverdon

Région Centre, Lausanne

ECA, Pully - SDIS

Manifestations – Transports spéciaux

Urgences-Santé - Police-viasuisse

RC 95-C-S
Pont de la Gracieuse

Date	N° affaire	Dessin
du 5.09 au 24.10	Déviations	LNR

